

## Réflexions à propos des déclarations de l'AIEA sur la situation en Ukraine

L'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) a été créée en 1957 avec une double mission (largement contradictoire) : promouvoir le nucléaire civil et contrôler (dans la mesure de ses moyens) le nucléaire militaire.

Depuis le 24 février, elle publie un communiqué quotidien sur la situation en Ukraine. Dans ces communiqués, qui font état des informations que lui communique l'organisme d'inspection de la sûreté nucléaire ukrainien (SNIUR), l'AIEA n'en finit pas de dire sa « vive préoccupation », sa « préoccupation croissante » et d'appeler à la retenue : « La sûreté et la sécurité des installations nucléaires, ainsi que des matières nucléaires et autres matières radioactives (...) ne doivent en aucun cas être mises en danger ». La réitération des mises en garde sonne comme autant d'aveux d'impuissance.

Dans sa déclaration du mercredi 2 mars, à l'occasion de la réunion d'urgence du conseil des gouverneurs de l'AIEA, son directeur général, M. Mariano Grossi a rendu hommage aux personnes qui continuent de travailler au maintien de la sûreté nucléaire dans « les circonstances extraordinaires d'un conflit armé entraînant des défis et des dangers croissants ».

Il est clair que les installations fonctionnent actuellement en mode dégradé, à des niveaux différents selon leur situation. Dans la nuit de jeudi 3 à vendredi 4 mars, la Russie a annoncé qu'elle avait pris le contrôle du territoire qui entoure la centrale de Zaporijjia, l'une des plus puissantes d'Europe avec 6 réacteurs de 950 MWe (juste devant Gravelines).

Le directeur de l'AIEA a rappelé les fonctions qui devaient impérativement être maintenues et sécurisées : en tout premier lieu l'intégrité physique des installations : réacteurs, piscines de combustible nucléaire, entrepôts de déchets radioactifs (elle est évidemment menacée car si l'on peut raisonnablement penser que les centrales nucléaires ne seront pas délibérément bombardées, en situation de guerre rien n'est complètement maîtrisé). Ensuite l'alimentation électrique à partir du réseau (l'une des deux lignes de transmission qui alimente le site de Tchernobyl a été perdue dans la nuit du 2 au 3 mars) et l'AIEA oublie l'approvisionnement indispensable en eau de refroidissement, absolument indispensable que les réacteurs soient en fonctionnement ou arrêtés). Sans compter les chaînes d'approvisionnement logistiques (il faut notamment être en mesure de réaliser toutes les réparations urgentes). Il faut également que tous les systèmes et équipements de sûreté et de sécurité soient, en permanence, pleinement opérationnels. Tout comme le personnel qui doit pouvoir se reposer, se concentrer sur son travail et, pour reprendre les termes de l'AIEA, « prendre des décisions sans pression excessive » (à l'ancienne centrale de Tchernobyl, sous contrôle russe depuis une semaine, le personnel est toujours en poste, soumis à une pression psychologique intense et « moralement épuisé »). Cf. appel des autorités ukrainiennes à l'AIEA.

Comment garantir toutes ces exigences de sûreté au beau milieu d'une guerre ? La situation est inédite et les enjeux colossaux. On peine à imaginer la catastrophe que constituerait un rejet massif de radioactivité qui viendrait s'ajouter à l'horreur de la guerre. L'AIEA a beau souligner qu'il est indispensable de maintenir « des mesures de préparation et de réponse aux situations d'urgence », son appel relève plus de l'incantation que du réalisme.

Dans un tel contexte, la conclusion de l'AIEA va de soi : « La meilleure action pour assurer la sûreté et la sécurité des installations nucléaires de l'Ukraine et de sa population serait que ce conflit armé prenne fin maintenant." Malheureusement, ce n'est qu'un vœu pieu. L'AIEA est totalement démunie. Et l'on ne peut que regretter qu'elle n'intègre pas cette problématique à ses réflexions lorsqu'elle œuvre, conformément à ses statuts, pour « encourager et faciliter, dans le monde entier, le développement et l'utilisation pratique de l'énergie atomique à des fins pacifiques ».



## A PROPOS DE LA CRIIRAD

Située à Valence dans la Drôme, la Commission de Recherche et d'Information Indépendantes sur la Radioactivité (CRIIRAD) est une association d'intérêt général fondée en 1986 à la suite de la catastrophe nucléaire de Tchernobyl. Son objectif est d'informer la population sur les risques liés à la radioactivité et ses impacts sur la santé et l'environnement. Elle œuvre pour que chacune et chacun dispose des moyens et des connaissances suffisantes et nécessaires pour se prémunir et agir en conséquence.

La CRIIRAD produit et diffuse des informations indépendantes des autorités et des industriels, sur la base de ses recherches et des résultats issus de son laboratoire scientifique. Face à la désinformation et à la fabrication de l'ignorance, la CRIIRAD se place en contre-pouvoir et en lanceur d'alerte.